



BULLETIN DU MDNM SUR L'ORGANISATION MATÉRIELLE

octobre 1999 - mars 2000

Comment se faire payer pour les exportations

Les possibilités d'exportation à des marchés extérieurs abondent. Les entrepreneurs du Nord de l'Ontario qui font des affaires à l'extérieur de l'Amérique du Nord doivent s'adapter aux procédures d'exportation très différentes de celles des ventes intérieures auxquelles ils sont habitués. Afin de protéger leurs intérêts, leur première priorité est de se faire payer promptement pour les produits et services qu'ils fournissent.

Dans cet article, nous donnerons un aperçu des points suivants :

- **Lettre de crédit pour l'exportation** - méthode de paiement pour l'échange de produits entre le vendeur (l'exportateur) et l'acheteur (l'importateur)
- **Assurance sur les comptes à recevoir** -
 - a) Société pour l'expansion des exportations - (SEE)
 - b) Euler American Credit Indemnity - (EULER ACI)
- **Financement à l'exportation** -
 - a) Corporation commerciale canadienne - (CCC)
 - b) Northstar Trade Finance Inc.

Lettre de crédit pour l'exportation

La **Lettre de crédit** (L/C) est la méthode de paiement la plus répandue en matière de commerce extérieur. En termes généraux, la L/C est le mécanisme de paiement négocié entre le vendeur et l'acheteur mais qui s'effectue d'une banque à une autre banque. Effectivement, la banque qui émet la lettre de crédit promet de payer le vendeur pourvu que la documentation exigée soit remise. Celle-ci décrit clairement le produit que l'on achète, le prix, la documentation requise et la date à laquelle la transaction doit être complétée.

Voici comment la lettre de crédit finance une vente à l'extérieur :

- Le vendeur et l'acheteur s'entendent sur la quantité du produit, le prix et la méthode de paiement.
- L'acheteur demande à sa banque une lettre de crédit en faveur du vendeur.
- La banque émettrice achemine la demande de lettre de crédit au service du crédit.
- Le service prépare la L/C et l'envoie au vendeur (bénéficiaire) par l'intermédiaire d'une banque chargée d'aviser le vendeur du crédit.
- Cette banque fait part du crédit au vendeur de la façon prescrite par la banque émettrice.
- Le vendeur/exportateur prépare le chargement et la documentation. Les produits sont livrés à la compagnie de transport.
- Les lettres de change et les documents sont présentés à la banque négociatrice ou à la banque débitrice.
- La banque négociatrice envoie les lettres de change et les documents à la banque émettrice.
- Celle-ci examine leur conformité aux conditions de crédit. La lettre de change du vendeur est reconnue.
- Les documents d'expédition sont remis à l'acheteur.
- Avec ces documents, l'acheteur/importateur obtient la marchandise du transporteur.

Il faut comprendre que ces lettres de crédit sont seulement des documents financiers qui servent à faciliter le déplacement des marchandises.

La plupart des banques canadiennes majeures ont un service de lettres de crédit qui fournit documentation et conseils sur ce sujet ainsi que sur les finances internationales.

Assurance sur les comptes à recevoir

Les comptes à recevoir sont souvent l'un des principaux actifs comptables d'une entreprise, réalité qui peut influencer sur le mouvement de caisse et la



BULLETIN DU MDNM SUR L'ORGANISATION MATÉRIELLE

Comment se faire payer pour les exportations – page 2

rentabilité de l'entreprise, et fait souvent oublié quand il s'agit d'assurances.

La **Société pour l'expansion des exportations** (SEE) et la **Euler American Credit Indemnity** (EULER ACI) offrent une assurance sur les comptes à recevoir qui protège les exportateurs canadiens jusqu'à concurrence de 90 % des ventes à l'exportation intérieure, aux États-Unis et à l'extérieur. Grâce à leur divers garanties, ces deux organismes peuvent réduire vos risques de vente à l'exportation. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec :

SEE

Tél. : 1-800-850-9626

Télécopieur : (613) 598-6871

Courriel : export@edc4.edc.ca

Site Web : <http://www.edc.ca>

EULER ACI

M. Doug Wade @ tél. : 1-800-853-6447,
(905) 615-9030 poste 307

Télécopieur : (905) 615-9123

E-mail: dougwade@aciins.com

Internet website - <http://www.aciins.com>

Financement à l'exportation

Les exportateurs devraient prendre connaissance du financement préalable à l'exportation intitulé le « **Programme de paiements progressifs** » offert par les établissements financiers canadiens en association avec la **Corporation commerciale canadienne** (CCC). En tant qu'organisme fédéral, son mandat est d'aider les entreprises canadiennes à exporter leurs produits et services partout dans le monde.

Renseignements :

Tél. : 1 800-748-8181 Téléc. : (613) 995-2121

Internet: www.ccc.ca Courriel : ppp@ccc.ca

Northstar Trade Finance Inc., offre deux possibilités novatrices de financement pour aider les PME à grandir et percer sur les marchés mondiaux.

Cette information, offerte directement par le ministère du Développement du Nord et des Mines, vise à aider les PME et les industries du Nord de l'Ontario en matière de transport. À notre connaissance, cette information était exacte au moment de la publication. Tous changements vous seront communiqués dans le plus bref délai. Adressez vos questions à ce sujet à Howie Wilcox ou Gerry Bouchard, Unité du transport, 70, promenade Foster, local 200, Sault Ste. Marie ON P6A 6V8 – Tél. : (705) 945-5929 ou 1-800-461-2287 – Télécopieur : (705) 945-5931.

Votre acheteur étranger peut obtenir du **financement à terme** (de 1-5 ans) et du financement de stocks (à court terme). Ces deux options permettent de garantir le prêt en échange du droit de rétention enregistré du matériel financé.

Renseignements :

Tél. : 1-800 663-9288 - (416) 861-8222

Téléc. : (416) 861-8233 (est du Canada)

Internet : www.northstar.ca

Cet article n'est qu'une récapitulation générale des modes de paiement relatifs à l'exportation. Nous recommandons à toutes les entreprises exportatrices de l'Ontario de connaître à fond la documentation, les pratiques et les procédures concernant les L/C.

Le Conseil canadien pour le commerce

international publie une variété de documents sur les opérations bancaires et financières et le commerce internationaux. Vous pouvez obtenir ces publications à prix modique au :

Conseil canadien pour le commerce international

501-30, rue Sparks, Ottawa ON K1R 7S8

Tél. : (613) 230-5462, téléc. : (613) 230-7087

ou visitez leur site Web au : <http://www.ccib.org>